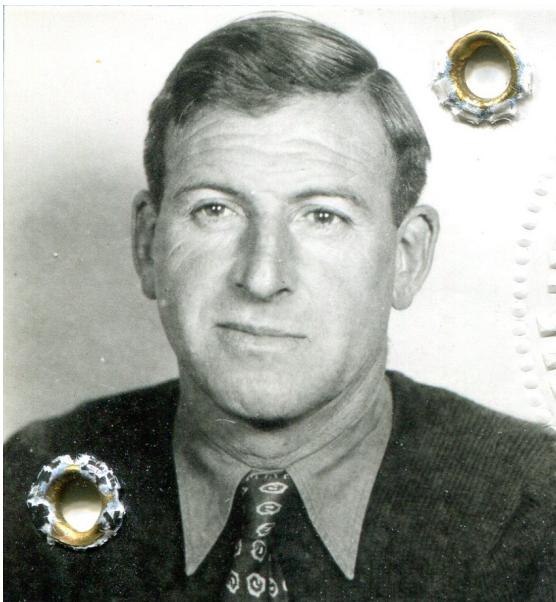


René BIANCO

Par : Eric Bernard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations

- Nom : BIANCO
- Prénom(s) : René

- Etat civil

- Date de naissance : 02/08/1906
- Ville de naissance : Béziers
- Département de naissance : Hérault
- Pays de naissance : France
- Profession avant guerre :
 - maçon
- Date de décès : 23/07/1992
- Lieu de décès : Carpentras (Vaucluse)

- Résistance

- Organisation(s) de résistance :
 - Front national
- Département(s) de résistance : Vaucluse

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 04/05/1941
- Lieu d'arrestation : Carpentras
- Département d'arrestation : Vaucluse
- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
- Date de condamnation : 25/09/1941

- Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 5 ans
- Parcours carcéral :
 - Avignon
 - Marseille (Saint-Nicolas)
 - Marseille (Saint-Pierre)
 - Nîmes (maison centrale)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2474
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 4
 - Compagnie de combat : 4e Cie Pelouze
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Landsberg (Kdo Dachau)
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73097
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach
 - Date de rapatriement : 01/06/1945

Biographie

Fils de Joseph Bianco, cordonnier d'origine italienne et de Marie Migliano, sans profession, René Vincent Bianco voit le jour le 2 août 1906 à Cers dans l'Hérault. D'abord domestique dès l'âge de 15 ans dans une famille d'agriculteurs du Gard, il est ensuite

embauché début mai 1930 par la société de chemins de fer PLM comme journalier. Remercié fin novembre de la même année, il trouve un emploi de cantonnier à Sauveterre dans le Gard. En 1931, il s'installe à Carpentras où il sera successivement chauffeur et maçon. En 1936, il adhère au Parti communiste et intègre la cellule de Carpentras.

Après sa démobilisation en juin 1940, René Bianco poursuit son engagement au sein du Parti communiste désormais plongé dans l'illégalité depuis sa dissolution par décret du 26 septembre 1939. À partir de 1941 il participe, avec 14 autres militants communistes, à toute une série d'actions de propagande contre Vichy. Actions qui prennent la forme de distributions de tracts, d'appositions de papillons et d'inscriptions murales. À la suite d'une surveillance accrue des services de la police spéciale d'Avignon, deux militants, Jean Gonnet et [Fernand Melve](#), sont arrêtés à Avignon la veille du 1^{er} mai 1941 alors qu'ils s'apprêtaient à une distribution de tracts. Des investigations plus poussées sont alors mises en place par la 9^e brigade régionale de police mobile de Marseille. À la suite de plusieurs perquisitions et d'interrogatoires de militants, René Bianco est arrêté le 4 mai 1941 à son domicile. Il reconnaît avoir reçu et transporté fin février 1941 des tracts et papillons destinés à la diffusion, et avoir remis à certains militants du groupe des numéros de journaux clandestins, *Rouge Midi* et *l'Humanité*. Il affirme en avoir lui-même distribué à Carpentras au cours du mois d'avril 1941. Enfin, il dit être l'auteur d'inscriptions murales faites à Carpentras dans la nuit du 1^{er} mai. Avec deux de ses camarades, Louis Milhet et [François Bernard](#), René Bianco est incarcéré à la maison d'arrêt d'Avignon le 5 mai 1941 à 19 h 30. Il comparaît les 24 et 25 septembre 1941, avec les 14 autres militants du groupe, devant la section spéciale du tribunal de la 15^e division militaire qui siège au fort Saint-Nicolas de Marseille. À l'issue du procès, comme 13 de ses 14 coïnculpés (1), il est déclaré coupable « d'avoir à Avignon et dans la région vauclusienne, courant 1941 [...] fait circuler, distribué et détenu en vue de la distribution des écrits périodiques ou non et du matériel de diffusion tenant à propager les mots d'ordre de la troisième internationale ou des organismes qui s'y rattachent. ». René Bianco est alors condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement, à une amende de 1 000 francs et à cinq ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

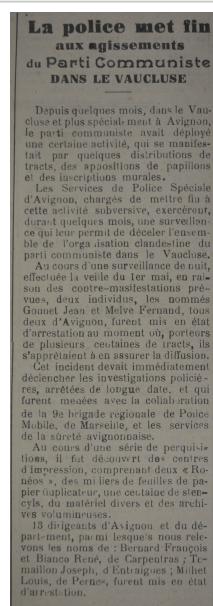
Détenu dans un premier temps à la prison Saint-Pierre de Marseille, il est transféré à la maison centrale de Nîmes le 16 octobre 1941 pour y purger sa peine. Deux ans plus tard, il est envoyé le 15 octobre 1943 avec 150 détenus à la centrale d'Eysses de Villeneuve-sur-Lot. À son arrivée, il reçoit le numéro d'écrou 2474 et est affecté au préau 4. Il se montre très actif lors de la tentative d'évasion collective des 19 et 20 février 1944 en vue de rejoindre la Résistance extérieure. Le 30 mai 1944, René Bianco fait partie des 1 200 internés d'Eysses remis à la division SS *Das Reich* et dirigés vers le camp d'internement de Compiègne-Royallieu. Ils en repartent le 18 juin 1944 pour le camp de

Dachau où ils arrivent le 20 juin. Après trois semaines passées dans le block de quarantaine, l'immatriculé 73097 René Bianco rejoint le *Kommando* de Landsberg qu'il quitte le 25 avril 1945 pour le *Kommando* d'Allach, qui sera libéré par les troupes américaines cinq jours plus tard. Après être passé par le centre de rapatriement de Mulhouse, René Bianco retrouve les siens à Carpentras le 2 juin 1945.

Après des démarches engagées dès le début des années 1950, René Bianco obtient le titre de déporté résistant en février 1959. Il décède à Carpentras le 23 juillet 1992.

(1) Dont six seront des compagnons de détention à la centrale d'Eysses : [Edmond Bastidon](#), [François Bernard](#), [Fernand Melve](#), [Fernand Paget](#), [Jean Porte](#) et [Joseph Tamaillon](#).

Album photos



Militants communistes sévèrement condamnés

Au cours de débats qui ont duré deux jours, la Section spéciale du Tribunal militaire de la XV^e Division militaire a prononcé des condamnations contre un groupe de 14 militants communistes d'Avignon et de la région vauclusienne qui avaient constitué le parti clandestin. Parmi eux, nous relevons les noms suivants :

BERNARD François, 5 ans de prison ; 2 000 fr. d'amende ; 5 ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

BIANCO René, 5 ans de prison ; 1.000 fr. d'amende ; 5 ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

MILHET Louis, 2 ans de prison ; 500 fr. d'amende ; 5 ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

Fichier National RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 4113-04831

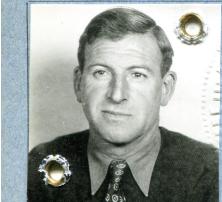
CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE
DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATAINTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : BIANCO René

Né le 28 août 1916 à S. Hérault
Domicile : 3, rue des Claines
Carreiras (Hérault)
Interné du 10 juillet 1944 au 19 juillet 1945
Déporté du 20 juillet 1944 au 25 juillet 1945
Carte établie le 22 avril 1945

LE DIRECTEUR DU CONTEINTEUR
DETTAT-CIVIL ET RECHERCHES Le Titulaire,
M. le MINISTRE DES DÉPORTÉS

BIANCO



LAMOTTE